

CRR 49

Communauté de Communes des CEVENNES AU MONT LOZERE (48) Territoire de LA CÉVENNE DES HAUTS GARDONS Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Compte-rendu de réunion n°49 du 02 septembre 2021
Sainte-Etienne-Vallée-Française // Salle polyvalente // 15h30

OBJET DE LA RÉUNION :

OAP – Atelier de travail avec le CAUE 48

PERSONNES PRÉSENTES :

Élus intercommunaux et municipaux de la Communauté de Communes :

- | | |
|---|----------------------------------|
| • Jean-Max ANDRE, maire | > Gabriac |
| • Patrick VOGT, maire | > Moissac-Vallée-Française |
| • Michel THIBON, 2 ^{ème} adjoint | > Moissac-Vallée-Française |
| • Jean HANNART, maire | > Sainte-Croix-Vallée-Française |
| • Vincent DELORY, 1 ^{er} adjoint | > Sainte-Croix-Vallée-Française |
| • Patrick VALDEYRON, maire | > Saint-Etienne-Vallée-Française |
| • Manuel BRITO, | > Saint-Etienne-Vallée-Française |
| • Agnès MONNIER, | > Saint-Etienne-Vallée-Française |
| • Cécile URRUSTY, conseillère | > Saint-Etienne-Vallée-Française |
| • Floriane ROUGE, agent de développement | > CC des Cévennes au Mont Lozère |

Chargés d'études PLUi :

- | | |
|---|-----------------------------|
| • Benoit ROBIN, urbaniste architecte dplg | > Agence Robin & Carbonneau |
|---|-----------------------------|

Autres intervenants :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| • Nicolas VIGNAU, paysagiste | > CAUE 48 |
|------------------------------|-----------|

Christine MARY-SERRE (DDT), Matthieu DESCOMBES et Eric DESSOLIERS (PnC), Françoise SAINT-PIERRE, Hilde VANHOVE (Le Pompidou), Josette GAILLAC, Alain BARBUSSE (Bassurels), Améthyste VALENCE (Saint Martin de Lansuscle).


DÉROULEMENT DE LA RÉUNION :


La réunion débute à 15h30.

Dans la continuité des visites de terrain du matin et du début d'après-midi, il s'agit de réfléchir, avec l'accompagnement du CAUE 48, sur les enjeux à prendre en compte pour la définition des orientations d'aménagement de programmation.

N. VIGNAU anime l'atelier : après avoir constitué 2 groupes de travail, il distribue des fonds de plans ainsi que des bandes de papier destinées à symboliser les voies carrossables, les liaisons douces, les trames végétales, les habitations, etc. Les participants disposent aussi de feutres pour indiquer sur calque les éléments à prendre en considération, les points de vigilance, les autres aspects du projet à introduire dans les OAP...

Dans ces conditions, sont formulées les propositions synthétisées dans les tableaux suivants :

Point abordé : Proposition du groupe 1	
Thématique	Propositions
OAP Centre-bourg	 <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Equipements : créer des halles à la place de l'ancienne mairie• Habitat : implanter une résidence senior dans la zone AU : privilégier de l'habitat individuel regroupé autour d'un espace public et maintenir la partie nord du site vierge de construction pour tenir compte de la présence d'eau / Implanter habitat individuel dans le lotissement des Prats.• Axes structurants : distinguer et requalifier la voie desservant les logements sociaux, créer un bouclage opérationnel avec l'Av. de l'Enclos.• Voies douces : renforcer les liens inter-quartiers• Verdissement : protéger les alignements de l'allée des Tilleuls / Maintenir les jardins, créer des interfaces végétales entre le lotissement des Prats et la salle polyvalente, entre les logements sociaux et les espaces investis par les activités et entre l'Av. de l'Enclos et la maison de santé.

Point abordé : Proposition du groupe 2	
Thématique	Propositions
OAP Centre-bourg	 <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Equipements : créer des halles (marché) à la place de l'ancienne mairie• Habitat : implanter une résidence senior dans la zone AU : privilégier de l'habitat groupé ou sous forme de petit collectif implanté en partie haute du terrain pour et bénéficier d'une orientation favorable dégager des vues / Interroger la possibilité d'implanter des LLS groupés sur les lots restants du lotissement des Prats.• Axes structurants : créer un bouclage carrossable praticable entre les logements sociaux et l'Av. de l'enclos.• Voies douces : renforcer les liens inter-quartiers, notamment entre les logements sociaux et le cœur de village.• Verdissement : Créer des interfaces végétales entre les logements sociaux et les espaces investis, de même entre les espaces de jeux et les espace de stockage / hypothèse de créer de nouveaux jardins partagés / Maintenir les jardins existants (à exclure de la zone à urbaniser).• Autres : maintenir la fonction hydraulique du fossé bordant la zone à urbaniser (décaler le chemin) / protéger les murets de pierre en limite espace privé/public, généraliser ce dispositif.

La réunion s'achève à 17h30.

fin du Compte-Rendu.

Rédacteur :
Agence ROBIN & CARBONNEAU